



Compte-rendu du conseil d'établissement Séance du 4 juin 2013

Le **quorum** étant atteint, la séance débute à 17h15.

Excusés : Mylène Bouzigon, Denis Casier, Gisèle Tang, Pascale Durrieu de Madron, Thomas Michelon.

Le proviseur indique que la séance prévue initialement le 11 juin a dû être avancée en raison d'une mission à Washington qui s'est ajoutée à son agenda. Le déroulement des épreuves du baccalauréat explique les absences de monsieur Casier proviseur-adjoint et de madame de Madron, CPE.

1- **PV du 9 avril 2013** : approuvé à l'unanimité après une modification à la demande des représentants des parents (proposé : Julie Beauchemin, secondé : Olivia Légié)

Ordre du jour : une question diverse à ajouter et posée par le collège des enseignants du secondaire : peut-on envisager de réglementer les communications par courriel avec les familles ?

2- **L'ordre du jour** ainsi modifié est approuvé à l'unanimité. proposé : Jean-Luc Planet, secondé : Isabelle Panier.

3- **Point d'information sur les effectifs et les structures** : l'objectif fixé est d'ores et déjà atteint (le seuil des 980 élèves a été franchi). Sur ces bases, on peut avancer un effectif d'au moins 1000 élèves pour la rentrée prochaine. Les structures sont inchangées au primaire et au secondaire. Le nombre des élèves inscrits en première L nous impose de les mixer avec une classe de S pour les enseignements communs et de créer un groupe en histoire-géographie spécifique. Le fort taux de réinscription (+30 élèves par rapport à l'an dernier) et l'arrivée de nouvelles familles sensibilisées à l'occasion des nombreuses portes ouvertes organisées cette année sont deux indices de réussite.

4- **Question posée par le collège des professeurs du secondaire** : monsieur Planet explicite la question portant sur les difficultés rencontrées avec la communication par courriel entre familles et professeurs. Outre l'inflation du nombre des courriels et des sollicitations plus ou moins justifiées, il indique que les contenus sont parfois inappropriés tant sur la forme que sur le fond. Il précise que la question soulevée ne comporte sans doute pas de réponse mais que l'objectif est de pointer ici un état de fait. Monsieur le proviseur rappelle que nos règlements intérieurs ont été modifiés l'an dernier et que des consignes ont été communiquées en début d'année aux professeurs (dans le dossier de rentrée). Il reste un gros travail d'éducation à mener : l'immédiateté de ce type de communication fait que les messages ressemblent plus à de la conversation qu'à de l'écrit. Or les écrits restent. Madame Beauchemin indique qu'en effet dans des contextes de litige les auteurs de courriels



sont souvent eux-mêmes effrayés par ce qu'ils ont écrit... Le conseil n'est ici pas en situation de proposer un dispositif mais les consignes dans le livret de rentrée seront affinées et les réunions parents-professeurs du début d'année seront l'occasion de communiquer sur ce sujet.

4- **Rapport d'activité du proviseur** : au cours des trois années passées au service de cette formidable école, voici un petit bilan et quelques considérations. Le bilan est nécessairement collectif et il convient d'y associer toutes les équipes et toutes les instances. Les considérations sont personnelles et sont à prendre comme une contribution à la réflexion commune.

Bilan :

- 1/ La recherche d'un climat apaisé ;
- 2/ Encourager les initiatives et les projets, et proposer des évolutions afin d'assurer l'attractivité de l'école ;
- 3/ La sécurité des locaux pour les enfants et les personnels (il reste à installer un intercom et à réaliser la 3ème phase de la restructuration des bâtiments) ;
- 4/ Le dialogue social (négociation des conventions collectives pour 3 ans, fiches de tâches pour les personnels de soutien, refonte des grilles, critères pour une évaluation qualitative des enseignants, augmentations salariales) ;
- 5/ Recherche d'une clarification et d'une lisibilité de la gouvernance : les mécanismes de prise de décision sont mal connus en général ce qui peut parfois créer des frustrations et entretenir de la défiance ;
- 6/ Communication (site web, reconnaissance des réussites des élèves, portes ouvertes) ;
- 7/ Rôle de représentation du proviseur et activités extérieures ;
- 8/ Création d'emplois indispensables : des postes d'enseignants (2 au primaire, 3 au secondaire), des postes de cadre (opérations et développement).

L'éducation est un marché très concurrentiel. La nécessité d'appartenir à un réseau mondial et reconnu est donc une évidence. L'attractivité repose sur la qualité de l'acte pédagogique, des méthodes, des contenus et de la reconnaissance du diplôme. La formation continue des personnels, une saine gestion des ressources humaines valorisant et fidélisant les professeurs est nécessaire. L'exigence des familles suppose un encadrement nombreux et formé parce que l'individualisation de la formation est incontournable. A cet égard les nouvelles technologies ne doivent être perçues ni comme un gadget, ni comme une panacée, mais bien comme un outil parmi d'autres, désormais indispensable, pour atteindre cet objectif. Une formation continue des professeurs a été engagée, elle doit se poursuivre. Il faut aussi avoir l'humilité de regarder ce qui se fait



Lycée Claudel



ailleurs. Un parent n'a pas nécessairement une parfaite vision de ce qu'apporte notre école à son enfant : nous avons besoin de son adhésion et de sa confiance pour mener notre mission à bien. C'est pourquoi, la transparence, le professionnalisme de tous les personnels, l'explicitation et une communication maîtrisée me semblent incontournables.

Monsieur Jacques Janson, les représentants des parents puis des enseignants interviennent pour remercier monsieur le Proviseur.

Levée de la séance à 18h50 *Mme Holowka propose, Mme Beauchemin la seconde.*

Nicolas Chambrial,

Bruno Bigi,

Secrétaire de séance

Président



Lycée Claudel



Annexe # 1



CALENDRIER MAI - JUIN 2013

Lycée Claudel



	CONSEILS DE CLASSE	FIN DES COURS	OBSERVATIONS	ÉPREUVES ⁽¹⁾	JURY	SECOND GROUPE
Primaire		Vendredi 21 juin (après la classe)				
6ème 5ème 4ème 2nde	Lundi 10 au mercredi 19 juin	Vendredi 21 juin (après la classe)	Pas de conseil le 18/06 (résultats du baccalauréat)			
3ème	Jeudi 30 mai	Vendredi 31 mai (après la classe)		Français / Hist.-Géographie : Jeudi 6 juin ---- Mathématiques : vendredi 7 juin	Vendredi 14 juin	
1ère		Mardi 28 mai (après la classe)	Séances de révision proposées le mercredi 29/05	Français : <u>Écrit</u> : lundi 3 juin <u>Oral</u> : merc. 5 au vend. 7 juin ---- <u>Histoire-Géographie (S)</u> / <u>Enseign. scientifique (ES/L)</u> : mardi 4 juin		
Terminale	Mardi 21, mercredi 22, jeudi 23 mai	Jeudi 16 mai (après la classe)	Séances de révision proposées à partir du mardi 21/05 ---- <u>Examens A.P.</u> : mardi 7 au et mardi 14 mai	<u>E.C.E. (S)</u> : mercredi 22 et jeudi 23 mai ---- Oraux obligatoires et facultatifs : jeudi 23 et vendredi 24 mai ---- <u>Écrit</u> : à partir du mardi 28 mai ---- Pratique CAV : mardi 11 et mercredi 12 juin	Mardi 18 juin	Vendredi 21 juin

(1) Se reporter au calendrier des examens (disponible sur le site du lycée) pour plus de précisions / (2) Évaluation des Capacités Expérimentales